# Certificat de Formation à la

# Gestion Associative

# STAGE 14 au 18 avril



## Mieux connaître le monde associatif

## Diversifier vos pratiques

## Développer votre association

Valérie BELLOT
Direction
06 11 12 14 22
vbellot@semafor.org
Association SEMAFOR
Soutenir Ensemble le Mouvement Associatif et la Formation

# Le CFGA ?

*Des questions simples au départ : Comment créer son asso ? Comment trouver des bénévoles ? Comment l'animer, la faire vivre ? Comment la gérer, trouver des moyens d'agir et de développer des actions ?*

*"Les bénévoles qui souhaitent développer des compétences pour assumer des responsabilités de gestion administrative, financière et humaine dans une association, peuvent suivre une* ***formation à la gestion associative****, qui débouche sur l'obtention d'un "****Certificat de Formation à la Gestion Associative****.".*

Le CFGA (Certificat de Formation à la Gestion Associative) a été institué par décret en octobre 2008 par le ministère en charge de la vie associative. Il est délivré aux personnes ayant suivi une formation théorique et une mise en pratique sur le terrain pour exercer des activités ou prendre des responsabilités au sein d'une association. Il a pour objet **d'encourager l'engagement bénévole** des jeunes souhaitant développer des compétences pour assumer des responsabilités de gestion administrative, financière et humaine dans une association.

**La formation comporte donc :**

- **Un stage d'une semaine** (équivalent de 35h00) sur les contenus théoriques : engagement et bénévolat, comptabilité, animation de réunions, responsabilité des dirigeants, montage de projets, recherche de financement, …

- **Une mise en pratique** des acquis accomplie sous tutorat pédagogique dans une association de son choix.



# A quoi ça sert ?



**Le milieu associatif** en France - fort de plus d'un MILLION d'associations de tout ordre - **repose** essentiellement **sur l'engagement associatif bénévole**. Même si le milieu emploie 1,6 million de personnes (8% de la population active), c'est avant tout le lieu d'expression de plus de 13 MILLIONS de BENEVOLES.

**Chaque bénévole** engagé pour un temps plus ou moins long dans la vie de son association **est appelé à remplir des missions** bénévoles très diverses. Dans la plupart des cas les bénévoles s'engagent sur une action pour laquelle il a déjà des compétences. Celles-ci sont liées à sa profession, à son expérience, ou à sa formation préalable. Or, on le voit bien, agir au sein d'une association est avant tout une **démarche d'apprentissage et de développement personnel qui permet de développer de nombreux autres savoirs et savoir-faire** : monter des projets, gérer une comptabilité, organiser des réunions, s'exprimer en public, argumenter sur le sens de son engagement, etc…

Tout responsable associatif doit donc pouvoir se former et **promouvoir la formation des bénévoles** de son association. Au-delà même des avantages directs pour l'association, **le bénévole formé pourra mettre en avant la formation dispensée** par un organisme agréé **dans son parcours personnel** et/ou professionnel.

C'est dans cette optique et pour répondre aux besoins de formation des jeunes bénévoles et dirigeants associatifs des associations finistériennes adhérentes que **l'Espace Associatif Quimper Cornouaille, SEMA'FOR et le RESAM ont décidé de mettre en place une session de CFGA en mutualisant leurs approches.**

# Pour qui ?

**Toute personne âgée de 18 à 30 ans engagée (ou désirant s'engager) dans la vie associative**. Il n'y a pas de niveau pré requis pour participer à cette formation.
**Vous devez vous inscrire au titre de l'association à laquelle vous adhérez ou d'une association qui vous « parraine » (pour les personnes en phase de création d'association)**.

Votre association ou l'association qui vous parraine doit être **adhérente** à l'une des 3 structures organisatrices (Espace Associatif / SEMA'FOR ou RESAM).

**Coût de la Formation : le coût total de la formation est gratuit pour les stagiaires bénévoles. Les modalités de prise en charge s'étudieront au cas par cas avec les organismes de formation référent pour les salariés associatifs (SEMA'FOR, Espace Asso ou RESAM)**

**Inscription dès maintenant !**

# Comment ?

En **Petit Groupe** (15 personnes maximum), **à ... mystère le lieu est encore à définir mais quelque part dans le Finistère**

Le stage débutera le Mardi 14 avril 2020 à 12h00 pour se terminer le Samedi 18 Avril 2020 à 12h00.

**Une grande salle de formation est à notre disposition. Les petits déjeuners et les repas (sauf le lundi midi) et le couchage seront assurés sur place en pension complète.**

Pour ce qui est du transport, nous privilégierons les covoiturages au départ de Quimper, Brest et Morlaix.

**La mise en pratique sera effectuée de Mai à Octobre 2020, en individuel, dans l'association de votre choix et en lien avec l'un de vos tuteurs (un des formateurs) qui assurera un suivi individuel.**

# PROGRAMME / Théorie

## Les principes fondamentaux de la loi de 1901

La loi 1901
Le projet associatif
Les statuts
La création d'une association.

## Le monde associatif et ses relations avec les pouvoirs publics :

la structuration du mouvement associatif ;
les associations, les collectivités territoriales, l'Etat

## Organisation et gouvernance :

l'administration et l'organisation : analyse des statuts, du règlement intérieur et notion de membre ;
les instances décisionnelles
le rôle des dirigeants associatifs

## Finances associatives :

les méthodes comptables
les documents financiers annuels
le rapport d'activité annuel ;
les sources et les modes de financement public, privés et leurs modalités.

## Ressources humaines associatives :

les statuts et rôles respectifs des salariés, bénévoles et volontaires ;
la fonction employeur
les droits des bénévoles ;
les responsabilités civile et pénale des bénévoles et de l'association ;
le recrutement et la fidélisation des bénévoles.

## Gestion de projet associatif : être capable de traduire un projet associatif en un projet d'activité ou en événement.

l'élaboration d'un projet d'activité ou d'événement ;
la communication autour de ce projet ;
l'élaboration et le suivi du budget en rapport avec un projet ;
l'évaluation de ce projet.

## Renseignements et inscription :

| Espace Associatif de Quimper | SEMA'FOR de Brest | RESAM Morlaix |
|---|---|---|
| **Guillaume Hardy**<br>**02 98 52 33 00**<br>**mda@espace29.asso.fr** | **Valerie Bellot**<br>**02 98 40 21 22**<br>**vbellot@semafor.org** | **Andrea Lauro**<br>**02 98 88 00 19**<br>**formation@resam.net** |

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION

## STAGIAIRE

| | |
|---|---|
| Nom : | Prénom : |
| Date de naissance : | |
| Téléphone : | Mail : |
| Adresse : | |

## Statut au moment de l'inscription

| | | |
|---|---|---|
| ☐ Adhérent<br>☐ | ☐ Porteur de projet | ☐ Demandeur d'emploi |
| ☐ Bénévole actif | ☐ Membre du conseil d'administration | ☐ Autre (précisez) |
| ☐ Volontaire | ☐ Salarié<br>☐ | |

## Période de mise en pratique

| |
|---|
| Disposez-vous d'une association pour vous accueillir pour la mise en pratique |
| Si oui, précisez : |
| Ville : |
| Tuteur : |
| Fonction au sein de l'association : |
| e-mail : |
| Si non, l'Espace Associatif, le RESAM et SEMA'FOR pourront mobiliser leur réseau d'associations afin de vous accompagner dans la recherche d'une structure d'accueil. |

| | |
|---|---|
| Fait à : | Le : |
| Signature : | |